



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

15 juin 2020

Engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, contre les discriminations, et pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, la **Région Île-de-France** souhaite promouvoir des démarches innovantes.

Elle lance deux appels à projets ouverts aux personnes morales de droit privé à but non lucratif (associations, fondations...).

Soutien régional à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants

Cet appel à projets vise à lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux enfants à travers des projets spécifiques prévoyant une prise en compte globale et répondant aux multiples besoins des victimes, avec une attention privilégiée pour les projets s'adressant aux jeunes filles et jeunes femmes et proposant également une action en direction des enfants co-victimes.

Plus d'informations cliquez [ICI](#)

Soutien régional à la lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité femmes-hommes

Les projets financés doivent contribuer à lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'emploi (accès et déroulement de carrière), l'orientation et la formation, de l'accès au logement, des atteintes aux biens et aux personnes, du sport, définis comme priorités régionales. Ils pourront porter sur un ou plusieurs motifs de discriminations tels que définis par la loi.

Plus d'informations cliquez [ICI](#)

Ouverture des dépôts de candidatures : 15 juin 2020

Fermeture des dépôts de candidatures : 7 septembre 2020

• **Emplacement** : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Agenda](#) >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-et-aux-enfants-et-lutte-contre-les>